

NOTE D'INFORMATION SUR LE N° PACAGE

Le numéro PACAGE est un identifiant obligatoire pour tout exploitant qui demande des aides, il est attribué par la DDT où est situé le siège d'exploitation. Il est personnel, c'est un identifiant unique lié à un usager clairement identifié.

ATTENTION : avoir un n° PACAGE ne signifie pas être éligible aux aides

Comment obtenir un n° PACAGE ?

1 Pour les personnes physiques ou morales qui n'ont pas de numéro PACAGE :

Adresser à la DDT le formulaire «**DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN NUMERO PACAGE campagne 2022**» téléchargeable sur TELEPAC ou sur le site de l'État www.isere.gouv.fr
justificatifs à fournir : se reporter au formulaire

Tout formulaire incomplet ou sans les pièces justificatives bloquera la création de votre n° PACAGE
Vous devez OBLIGATOIREMENT indiquer votre n° détenteur d'animaux fourni par l'EDE et votre n° SIRET

Tout formulaire de demande d'attribution de n° PACAGE nécessite un délai de traitement administratif, aussi l'arrivée de la demande en DDT après le 6 mai 2022 pourra entraîner une télédéclaration avec pénalités.

2 Pour les exploitations ayant connu une modification depuis la dernière campagne :

Un **NOUVEAU** numéro PACAGE doit être attribué dans deux cas seulement et le formulaire «**DÉCLARATION DES MODIFICATIONS INTERVENUES AU SEIN D'UNE EXPLOITATION campagne 2022**», téléchargeable sur TELEPAC ou sur le site de l'État www.isere.gouv.fr, doit être transmis à la DDT

- lors de la transformation d'une exploitation individuelle en une société (et inversement)
- lors de la transformation d'une société autre que GAEC en un GAEC (et inversement)

Tout formulaire de déclaration de modification arrivé en DDT après le 15 mai 2022

NE SERA PAS PRIS EN COMPTE pour la campagne 2022

TYPE DE CHANGEMENT	CREATION/CONTINUITÉ DE LA PERSONNE MORALE	CHANGEMENT DE N° PACAGE
Agriculteur individuel ↓ société (y compris unipersonnelle)	Création ou disparition de la personne morale : pas de continuité	OUI
Changement de forme sociétaire avec transformation régulière et absence de création d'un « être moral » nouveau – cas des GAEC	Continuité de la personne morale	OUI
Changement concernant une scission/fusion de sociétés	Création ou disparition de personne morale : pas de continuité	OUI
Changement impliquant une association, un GP, un GIEE	Création ou disparition de personne morale : pas de continuité	OUI
Renouvellement de tous les associés sans autre changement	Continuité de la personne morale	NON
Changement de forme sociétaire avec transformation régulière et absence de création d'un « être moral » nouveau hors GAEC et cas particuliers	Continuité de la personne morale	NON

Tous les autres changements entraînant une modification (dénomination, associés, RIB, adresse, n° de téléphone) peuvent être effectués via TELEPAC ou via le formulaire indiqué ci-dessus.

justificatifs à fournir dans tous les cas : se reporter au formulaire

ATTENTION : tout changement doit être signalé sans délai à la DDT

CONTACTS POUR CREATION N° PACAGE :

Individuels et sociétés sauf GAEC : Myriam PELLAY 04 56 59 45 13 ou 06 73 40 75 58 ddt-creation-pacage@isere.gouv.fr
GAEC et nouveaux associés de GAEC : Yolande FAURE 04 56 59 45 07 ou 06 73 40 75 91 yolande.faure@isere.gouv.fr

AUTRES DÉMARCHES À EFFECTUER

- 1/ Contacter le CFE (tél 04 76 20 67 20) pour l'attribution du N° SIRET
- 2/ Contacter la DDT (tél 04 56 59 45 21) pour la DAPE (demande d'autorisation préalable d'exploiter)
- 3/ Contacter la cellule DPB (tél 04 56 59 45 11 ou 04 56 59 45 41 ou 06 07 37 24 25 ou 07 88 31 88 01) pour obtenir des renseignements sur les différents modes de transfert ou d'acquisition de DPB. Tous les formulaires sont téléchargeables dans TELEPAC, ils doivent être transmis en DDT avant le 15 mai 2022 – **ATTENTION depuis la campagne 2019 le formulaire D «changement de statut juridique» n'existe plus**
- 4/ **SI VOUS ETES ELEVEUR** : vous devez indiquer le n° BDNI sur le formulaire de demande de N° PACAGE, il correspond à votre n° de détenteur d'animaux.
Vous devez contacter l'EDE au 04 76 20 68 04 pour l'attribution de ce numéro.